

LE BOURDON a été entendu 5 sur 5

Le Bourdon n'a pas prêché dans le désert... Dans la rubrique des "Indiscrétions", dans *L'Echo Républicain* du dimanche 22 janvier, l'insecte s'était étonné que le disque d'accueil du standard téléphonique du Département n'ait pas été mis à jour, depuis la transformation des Conseils généraux en Conseils départementaux. Le Bourdon se demandait jusqu'à quand il entendrait une voix lui demander de patienter, après ce message : « Conseil général bonjour... » Eh bien, les choses n'ont pas tardé à changer. Un nouveau message a été enregistré.

UNE OPÉRATION SUR L'ORIENTATION AU LYCÉE



RENCONTRE. Avenir. Pour la première fois, le lycée Silvia-Monfort de Luisant a organisé, hier après-midi, une opération d'orientation et d'information, intitulée "CAP Avenir". Les 700 élèves des classes de première et terminale, dans les sections générales, technologiques et professionnelles, ont pu échanger avec des professionnels, des étudiants ou des enseignants. Environ quatre-vingts intervenants ont présenté leur métier et donné des renseignements sur leurs études, à l'image d'Étienne Sempeski, un ancien élève du lycée, actuellement en école de radio à Issy-les-Moulineaux (debout sur la photo). Les échanges ont eu lieu en petits groupes. Chaque élève a pris part à trois ateliers de 40 minutes. ■

Chartres → Vivre sa ville

AGGLOMÉRATION ■ Le Conseil communautaire a débattu, jeudi soir, des orientations budgétaires pour trois ans

« On n'a jamais autant investi depuis 5 ans »

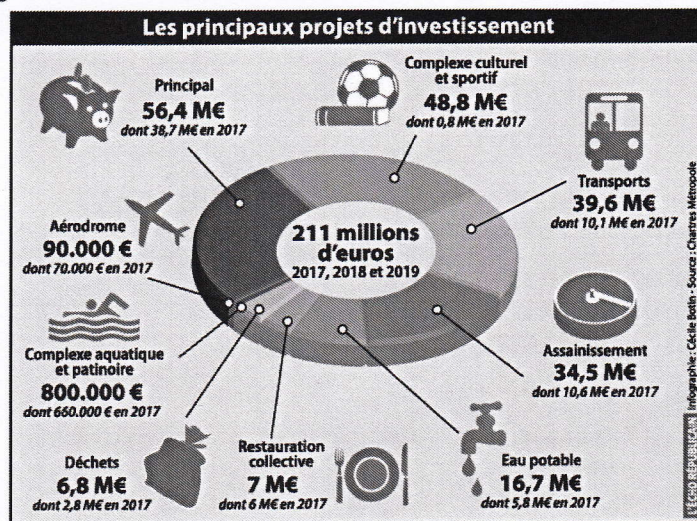
Depuis l'élargissement de la Communauté d'agglomération, Chartres Métropole n'avait pas envisagé une politique d'investissement aussi ambitieuse.

Marion Bérard
marion.berard@centrefrance.com

Chartres Métropole a de l'ambition et tient à mobiliser le budget idoine. Jeudi soir, le Conseil communautaire a débattu des orientations budgétaires pour les trois années à venir. Depuis son élargissement, en 2011, la Communauté d'agglomération a acquis des compétences nouvelles, du fait de la loi NOTRe, mais aussi de sa propre initiative, notamment pour la gestion des réseaux.

Tous budgets confondus, Chartres Métropole envisage un investissement de 211 millions d'euros, pour la période 2017-2019, pour une agglomération à quarante-six communes et 125.000 habitants. Un budget historique, souligne Franck Masselus, deuxième vice-président délégué aux finances et à la prospective : « On n'a jamais autant investi depuis cinq ans. Tous les projets arrivent à maturation. Chartres Métropole assurera 65 à 70 % de ce budget. Pour le reste, nous aurons recours à l'emprunt raisonnable. »

Pôle gare. Le complexe culturel et sportif sera financé par le budget annexe dédié à l'équipement, auquel s'ajoute une contribution du budget principal, à hauteur de 253.000 € pour l'année 2017. Le projet de construc-



tion est évalué à 49,3 millions d'euros hors taxes.

Transports. La SPL Chartres Métropole transports gère les transports par contrat d'obligation de service public. Depuis 2016, elle assure la gestion de la Maison du vélo, des transports périurbains et des transports lors des activités des écoles primaires de Chartres. D'ici 2018, Chartres Métropole prévoit le renouvellement et l'extension de la flotte. Entre 2017 et 2019, 27,2 millions d'euros seront consacrés au volet des Bus à haut niveau de service (BHNS).

Cuisine centrale. Chartres Métropole et les Hôpitaux de Chartres

vont constituer un Groupement d'intérêt public (Gip) pour la production de près de 14.000 repas par jour pour la restauration collective. Coût de la cuisine centrale : 7 millions d'euros en 2017-2018.

Déchets. Le schéma de collecte, mis en place au 1^{er} janvier 2015, a entraîné l'évolution du service aux usagers. L'Agglo œuvre pour la modernisation des conteneurs aériens (400.000 € pour leur renouvellement en 2017) et leur déploiement. En mars, la nouvelle déchetterie au Chaunay, à Fontenay-sur-Eure, devrait entrer en fonction.

L'Odyssée. L'agrandissement des vestiaires, livrés au printemps prochain, coûtera près d'un million d'euros à l'Agglo. Ce budget s'ajoute aux 6,1 millions d'euros de subvention d'équilibre, versés au complexe aquatique. Chartres Métropole soutient également les associations liées au complexe aquatique. L'agglomération chartreuse se prépare à accueillir l'Open de France de natation, à L'Odyssée, les 1^{er} et 2 juillet.

Aérodrome. L'aérodrome sera déplacé, dans le cadre de l'aménagement du plateau Nord-Est. La fin des travaux est prévue au printemps. ■

EN BREF

PRÉSIDENT ■ Excusé

Le député-maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, président de Chartres Métropole, n'était pas présent lors du Conseil communautaire, jeudi soir. Celui qui est aussi en campagne pour l'élection présidentielle participait à l'émission "Ca vous regarde", sur la chaîne LCP. La présidence de séance était assurée par Christian Paul-Loubière, premier vice-président délégué et maire de Jouy. ■

INTÉGRATION ■ Validée

Le Conseil communautaire a rappelé que vingt nouvelles communes entreraient dans l'aire de l'agglomération (voir notre édition de jeudi). Christian Paul-Loubière, président de séance, a précisé que leur intégration devrait intervenir « au 1^{er} juillet, avant la rentrée scolaire ». ■

PÔLE GARE ■ 2019

La SNCF devrait rendre le foncier à l'Agglomération, d'ici la fin mars. Après des opérations de dépollution, les travaux du futur Pôle gare pourront commencer avant la fin de l'année. La livraison du complexe culturel et sportif est prévue pour mi-2019. ■

HANDBALL ■ Subvention

Parce qu'elle contribue au « rayonnement et à l'attractivité du territoire », l'équipe de Prodiges du Chartres Métropole Handball 28 disposera, pour l'année 2017, d'une subvention de 950.000 €. ■

PARC DES EXPO ■ Écarté

En raison du refus du dossier du plateau Nord-Est par la Commission nationale de l'aménagement commercial, un nouveau dossier doit être présenté. Côté budget, le projet de Parc des expo est mis en « stand by », selon Franck Masselus, et a été « sorti de la prospection 2017 ». ■

ÉCONOMIE ■ Chantiers

Chartres Métropole compte vingt-six zones d'activités à vocation économique. En 2017, 150.000 € seront débloqués pour la mise en place d'une nouvelle signalétique directionnelle dans ces parcs d'activités. Et 400.000 € seront consacrés à des travaux de voirie. ■

ÉGALITÉ ■ Rapport

Christian Paul-Loubière a présenté au Conseil communautaire, le premier rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes. A Chartres Métropole, les femmes représentent 46,9 % des salariés, essentiellement dans la filière administrative. ■

L'eau et l'assainissement, grands chantiers de 2017

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Chartres métropole eau (Cm Eau) assure le service de production et de distribution d'eau potable.

En 2016, une harmonisation des tarifs avait été engagée. Elle se poursuit en 2017 avec, notamment, un montant d'abonnement fixe de 50,50 € pour tous les compteurs individuels. Les modalités de prélèvement seront corrigées en 2017 et 2018.

Cm Eau prend désormais en charge l'assainissement de l'eau



ABONNEMENT. Un tarif fixe de 50,50 € est envisagé.

potable, pour toute l'agglomération. Alain Bellamy, quatrième vice-président de Chartres Métropole, délégué à l'eau potable, précise : « D'importants travaux sont à prévoir et une surtaxe s'appliquera sur tout le territoire. » La surtaxe "protection du milieu" remplacera la surtaxe "STEP Urbaine".

L'enveloppe pour l'assainissement représente 21,7 millions d'euros et 12,7 millions d'euros pour l'eau potable, entre 2017 et 2019.

Les schémas directeurs pour l'eau potable, l'assainissement et les eaux pluviales seront établis pour une dizaine d'années, avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Pour l'assainissement non collectif, un programme de réhabilitation, de 2017 à 2019, est envisagé pour une enveloppe de 3,8 millions d'euros. « Un changement de la tarification pour l'assainissement non collectif pourrait intervenir » courant 2017 », précise Alain Bellamy. ■